



Église
catholique
à Lyon

COMMISSION DIOCESAINE
D'ART SACRÉ DE LYON

Consignes sanitaires pour les Journées Européennes du Patrimoine 2021 15 septembre 2021

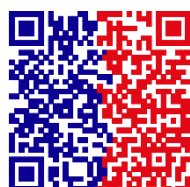
Les consignes sanitaires relatives à la pandémie actuelle évoluent. Les organisateurs d'évènements dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine doivent s'y conformer.

Tous les sites accueillant des visiteurs en visite libre, commentée ou guidée sont tenus :

- de contrôler les Pass sanitaires de tous les adultes (majeurs) à l'entrée



- et de veiller aux points suivants : port du masque, mise à disposition de gel hydroalcoolique, distanciation minimale d'1m, sens de circulation...



**#Tous
AntiCovid**

Pour contrôler ces Pass, il convient d'utiliser la seule application autorisée :
TousAntiCovid Vérif (ou *TAC Vérif*)
À télécharger sur l'*App Store* et le *Google Play Store*.

**Attention : les sanctions encourues concernent diocèse et paroisse « organisateurs »
et les visiteurs.**

Tous les détails sur le Pass sanitaire : <https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/tousanticovid-verif-professionnels-comment-utiliser-lapplication-de>